

CCEV Mag'

Numéro 11 - 2^{ème} semestre 2023



DOSSIER :
L'Atlas de la biodiversité

ÉDITORIAL

Le mot de la Présidente



© Annick BROSSIER - CCEV

C'est avec beaucoup de plaisir que la CCEV vous adresse cette nouvelle édition du Mag, qui, vous le constatez, a fait évoluer son nom puisque désormais, notre publication semestrielle s'appelle CCEV Mag'. Pour cela, nous avons fait plancher les conseils municipaux des jeunes d'Écueillé et de Valençay pour qu'ils nous fassent des propositions. 4 sont ressorties et c'est finalement CCEV Mag' qui a emporté l'adhésion du conseil communautaire. Un grand merci aux jeunes pour leur implication et bravo pour leurs idées !

Si le titre change, les rubriques restent les mêmes. Vous retrouverez donc dans ce numéro des informations concernant :

- les petits nouveaux qui témoignent du dynamisme économique de nos communes mais aussi l'envie d'entreprendre de leurs habitants*
- le service de gestion des déchets et l'arrivée d'une nouvelle animatrice "Prévention" qui vous accompagnera dans le tri mais aussi la réduction de vos déchets*
- les actualités touristiques de notre région*
- les évènements organisés par le collectif culturel "Arts en Communes"*
- ou encore des exemples de réalisations de travaux de la CCEV.*

Le dossier semestriel est consacré à une nouvelle initiative portée par la CCEV en faveur de l'environnement. En 2023, la CCEV a en effet candidaté à l'appel à projets "Atlas de la Biodiversité Communale" financé par l'Office Français de la Biodiversité. Et son projet a été retenu. L'objectif de cette initiative est d'accroître les connaissances relatives à la biodiversité présente sur le territoire, de sensibiliser et de fédérer l'ensemble des acteurs (élus, habitants, acteurs socio-économiques et associatifs) autour des enjeux qui s'y rattachent et d'aboutir à sa préservation et sa valorisation au travers d'un plan d'actions.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées par la CCEV, telle que :

- la labellisation du territoire en 2016 comme Territoire à*

Énergie Positive pour la Croissance Verte par le Ministère de la transition écologique et solidaire,

- la création du Sentier Découverte Benjamin Rabier qui met en valeur nos paysages et leurs richesses naturelles tout au long des 90 km qui parcourent notre région, tout en faisant écho aux traces et à l'œuvre du célèbre illustrateur et créateur de Gédéon et de la Vache Qui Rit,*
- l'accompagnement du projet de création d'un méthaneur en lien avec les agriculteurs du territoire,*
- la mise en place de la collecte des biodéchets avec un an d'avance sur les échéances nationales,*
- la participation, aux côtés du CIVAM de Valençay et du Pays de Bazelle, aux Paiements pour Services Environnementaux financés par l'Agence de l'Eau qui rémunèrent les agriculteurs mettant en œuvre des actions concrètes de préservation de l'environnement,*
- l'intégration dans le programme LifeLet'sGo4Climate financé par l'Europe et mis en œuvre par la Région Centre-Val de Loire dont les objectifs visent à promouvoir l'émergence de collectifs citoyens porteurs de projets d'énergie renouvelable ou de démarches tendant à la sobriété énergétique.*

Nombre de ces projets s'appuient sur la participation des habitants car nous sommes convaincus que vous avez un rôle majeur à jouer aux côtés des élus en faveur de la préservation de notre cadre de vie et des nécessaires mutations à engager pour lutter contre les bouleversements climatiques.

Alors, tous ensemble, retrouvons nos manches pour que 2024 témoigne de l'efficacité de nos engagements ! Mais d'ici là, mes collègues élus, le personnel de la CCEV et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Annick BROSSIER
Présidente de la CCEV
Maire de La Vernelle

SOMMAIRE



1 Votre Communauté de Communes p.4

2 Économie p.7

3 Environnement p.10

4 Tourisme & Culture p.14

5 Services à la population p.18

6 Dossier : l'atlas de la biodiversité p.21

7 Zoom sur... les ouvrages d'art p.23

© Le projet de méthaniseur avance à Luçay-le-Mâle - ABEV

Ce magazine est une publication gratuite éditée par la Communauté de Communes Écueillé - Valençay
Siège social : 4, rue de Talleyrand 36600 Valençay

Directrice de la publication : Annick BROSSIER / Responsable de la rédaction : Alice CAILLAT / Réalisation et conception : Éva DARDANT
Sous la responsabilité de Gilles BRANCHOUX

Impression : ALINEA 36 Imprimerie, 3, rue de Rondeau 36000 Châteauroux / Distribution : Groupe LA POSTE et les communes membres
Crédits photos et visuels : CCEV, Cie Spectabilis, Région Centre-Val de Loire, ABEV, Château de Valençay, Pxhere, Adobe stock, Christian HIRLAY, Lauriane Olivier

Dépôt légal : Février 2019 - ISSN 2650-3166 (imprimé) - ISSN 2650-6084 (web)

Si vous ne recevez pas ce magazine, merci d'envoyer un mail à : lemag@cc-ecueille-valencay.fr
avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale, email...).

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un nouveau nom pour votre magazine !

Certains élus communautaires souhaitaient donner un nouveau nom au magazine édité 2 fois par an par la CCEV et ont sollicité pour cela les Conseils Municipaux des Jeunes des communes d'Écueillé et de Valençay.

Le travail de réflexion a abouti à quatre propositions : **CCEV MAG / CCEV INFOS / COM COM INFOS / L'ACTU DE LA CCEV**.

À l'issue d'un vote au sein du Conseil Communautaire du 24 octobre dernier, auquel les jeunes conseillers étaient invités, c'est la proposition **CCEV MAG'** qui l'a emporté.

Le CCEV Mag' est édité en décembre et en juin.



Déclaration de taxe de séjour

Nous vous rappelons que chaque hébergeur touristique a l'obligation de déclarer son hébergement en Mairie. Pour cela, il faut utiliser le formulaire CERFA dédié, disponible sur notre site internet. L'hébergeur doit ensuite compléter sa déclaration de taxe de séjour sur l'année écoulée et en régler le montant à la CCEV avant le 20 janvier de l'année suivante.

Elle est due par tous les prestataires touristiques qui la collectent auprès de leurs visiteurs.

Plus d'informations sur la taxe de séjour ?
www.cc-ecueille-valencay.fr/taxe-de-sejour-2/



INFO !

La trésorerie a déménagé...

La Trésorerie du Pays de Valençay a fermé ses portes le 1^{er} septembre 2023. Depuis cette date, il n'est plus possible de lui adresser vos règlements. En conséquence, les règlements par **PayFip** sont à privilégier. Tous les règlements par chèque devront désormais être adressés au :

SERVICE DE GESTION COMPTABLE LA CHÂTRE
Place du Général de Gaulle
B.P. 208
36400 LA CHÂTRE

Les règlements transmis à la Communauté de Communes ne pourront pas être transférés à la Trésorerie de La Châtre. Ceux-ci seront donc renvoyés à leur expéditeur.

L'Europe s'engage sur le territoire : les fonds LEADER

Le programme européen dit "LEADER" (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) est un programme de financement de projets et de développement des zones rurales établi pour une durée de 5 ans. L'enveloppe est gérée par la Région Centre-Val de Loire. Le programme est porté localement par un GAL (Groupement d'Action Locale) qui sélectionne les projets au regard de la stratégie locale et attribue l'aide financière européenne.

Les projets doivent obligatoirement présenter un caractère d'innovation, venir du territoire, porter sur des actions transversales en adéquation avec les stratégies locales de développement, une mise en réseau des acteurs territoriaux, un partenariat public-privé (au sein du comité de programmation) et de la coopération.

Le **Pays de Valençay en Berry** (Communautés de Communes de "Chabris-Pays de Bazelle", du "Châtillonnais-en-Berry", de "Levroux Boischaud Champagne" et "Écueillé - Valençay") et le **Pays Castelroussin Val de l'Indre** (Agglomération de Châteauroux et Communauté de Communes Val de l'Indre - Brenne) ont décidé de porter une candidature commune. Celle-ci a été retenue et **l'enveloppe attribuée s'élève à 1 423 000 € répartie comme suit :**

1. Développer des services à la population et contribuer à un territoire inclusif en milieu rural : 391 325 €
2. Renforcer une politique économique locale basée sur les spécificités du territoire : 284 600 €
3. Préparer le territoire aux enjeux climatiques de demain : 391 325 €

Critères d'éligibilité

- Le projet doit respecter un seuil minimum de 6 250 € d'aide publique et un plafond de dépenses publiques pour les projets d'investissement matériel de 125 000 €.
- Une dépense doit avoir fait l'objet d'une demande d'aide avant son début d'exécution. Tout commencement d'exécution d'une dépense, comme la signature d'un devis par exemple, avant l'accusé de réception de la demande d'aide remet en cause l'éligibilité de cette dépense.
- L'investissement doit être réalisé sur le périmètre du GAL Castelroussin-Valençay.

Montage et traitement des dossiers

1

Dépôt d'une fiche projet
Présentation du projet pour avis d'opportunité devant les GTAAP (notation)

2

Montage du dossier
Dépôt du dossier
Instruction du dossier par la Région Centre-Val de Loire

3

Avis de programmation (passage devant le comité de programmation)
Conventionnement et réalisation du projet

4

Modalités de versement de l'aide : dépôt de la demande de paiement
Contrôles

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dépenses éligibles

- Prestations d'études, de diagnostics, d'inventaires
- Prestations de services et frais d'honoraires en accompagnement comptable, juridique, et technique nécessaires à la réalisation de l'opération (dans la limite de 10 % des autres dépenses)
- Frais d'inscription, d'organisation et de participation à des événements ou des formations en lien direct avec le projet
- Frais de conception et d'aménagement de stands
- Frais de communication, de promotion, d'information
- Acquisition de matériel/outillage industriel, mobilier, fournitures (hors acquisition d'occasion et hors investissement agricole)
- Investissement immatériel (logiciels et brevets)
- Achat de terrain bâti ou non bâti dans la limite de 10 % des dépenses totales éligibles de l'opération
- Achat de biens immeubles
- Location de biens meubles ou immeubles
- Véhicule en lien direct avec le projet (maximum 1 par opération) et vélos neufs affectés exclusivement à l'usage prévu dans la convention et dans le périmètre éligible au programme LEADER
- Frais de personnels nécessaires à la réalisation de l'opération et comportant un lien démontré avec celle-ci
- Coûts indirects selon un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnels directs éligibles
- Notes de frais des personnels ou bénévoles

Appels à projets 1.1 & 3.1

AUTOFINANCEMENT MIN 10 %

SUBVENTIONS
MAX 90 %

30 % SUBVENTIONS
PUBLIQUES NATIONALES

60 % FEADER
(FONDS EUROPÉENS)

La subvention publique d'un montant maximal de 90 % est subdivisée entre 60 % de financement européen **FEADER** et 30 % de **contreparties nationales publiques** (Conseil Régional, Conseil Départemental, Intercommunalité, Commune, etc.)

Appels à projets 2.1

AUTOFINANCEMENT MIN 20 %

SUBVENTIONS
MAX 80 %

30 % SUBVENTIONS
PUBLIQUES NATIONALES

50 % FEADER
(FONDS EUROPÉENS)

La subvention publique d'un montant maximal de 80 % est subdivisée entre 50 % de financement européen **FEADER** et 30 % de **contreparties nationales publiques** (Conseil Régional, Conseil Départemental, Intercommunalité, Commune, etc.)

Contacts

Thibault MOURIER : Gestionnaire/Animateur
Tél. 02 34 68 04 70
Email : leader@payscastelroussin.fr
Axe 1

Fiona THIBault : Gestionnaire/Animatrice
Tél. 02 54 00 35 33
Email : leader@paysvalencayenberry.com
Axes 2 & 3

Écueillé, un vent de jeunesse !

LA PETITE BOUCHERIE

Quentin MARY, 28 ans, a repris depuis le 1^{er} novembre la boucherie tenue de longue date par Michel PACAUD. Un passage de témoin avec l'engagement de poursuivre un commerce de proximité et de qualité. L'offre traiteur va être élargie. Bien accompagné par la Commune, Quentin a prévu début 2024 de nombreux aménagements de sa boutique pour servir encore mieux sa clientèle.



© Quentin MARY à gauche
et Michel PACAUD à droite - CCEV

Adresse : 16, place du 8^{ème}
Cuirassiers 36240 ÉCUEILLÉ

Tél. 02 54 40 23 57

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi, Mercredi, Vendredi,
Samedi : 8h30 - 13h /
15h30 - 19h

Jeudi, Dimanche : 8h30 - 13h

C'EST DES FLEURS

Angélique DUPIN, 33 ans, a concrétisé son projet de devenir fleuriste. Depuis le 24 octobre, elle accueille et conseille, avec passion, ses clients dans sa boutique relookée "C'est des fleurs". À la suite de Véronique RIOUL, elle propose à ses clients, des fleurs coupées, des plantes d'intérieur et d'extérieur, des fleurs artificielles, des décorations et... une nouveauté, des plaques funéraires.



© Angélique DUPIN - CCEV

Adresse : 12, place du 8^{ème}
Cuirassiers 36240 ÉCUEILLÉ

Tél. 02 54 00 20 43

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi, Jeudi, Vendredi,
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h

Mercredi, Dimanche :
9h - 12h

La Communauté de Communes et la Région Centre-Val de Loire accompagnent les projets de reprise ou de création d'activité

Pour dynamiser l'économie de proximité sur notre territoire et pour en favoriser le développement et la création, il existe différents dispositifs pour soutenir les porteurs de projets notamment :

• **Aide à l'Immobilier d'Entreprise** : subvention attribuée par la CCEV après étude du dossier et sous conditions *, destinée aux TPE pour des travaux de rénovation ou d'acquisition des murs.

Pour information : en 2023, le restaurant "La Ressource" à Fontguenand et le salon de coiffure "S'Coif" à Valençay ont bénéficié de cette aide de la CCEV.

• **Fonds Partenarial Économie de Proximité** : aide portée par la Région, après étude et sous conditions *, pour les commerces de 1^{ère} nécessité pour l'acquisition de matériel.

À titre d'exemple le "Garage du Nahon" à Vicq-sur-Nahon est accompagné par la Région sur ce programme.

* prendre contact avec le Service de développement économique pour échanger sur le projet, vérifier l'éligibilité au dispositif et connaître le règlement.

Valençay, du renouveau

LE BISTROT DES HALLES

Tenir un commerce, être au contact de la clientèle, organiser de l'événementiel, c'était depuis longtemps un projet cher à **Sandrine COUDRAY**. Le rêve est devenu réalité le 4 novembre dernier, date de réouverture de l'établissement. Sandrine souhaite redynamiser l'endroit, faire de ce bistrot un lieu de vie, de rencontre. Et pour ça, elle ne manque pas de projets : concerts, soirées à thèmes, planches de dégustation...



© Sandrine COUDRAY - CCEV

Service Dév Éco
Jean-François CLO

Tél. 02 54 00 34 57
07 87 78 85 44

Email : economie.ccev@gmail.com

Adresse : Place des Halles
36600 VALENÇAY

Tél. 02 54 40 18 20

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 7h30 à 14h /
16h à 21h

Dimanche : 9h à 13h

Lye, une belle opportunité !

BOULANGERIE PÂTISSERIE CHOCOLATERIE

Benoît et Sabrina PAVARD succèdent à Aurélien et Aurélia. Les nouveaux propriétaires, professionnels depuis 1999, souhaitent ancrer la très belle notoriété acquise de ce commerce et poursuivre son développement. Du pain bio, une large gamme de pâtisseries et de viennoiseries, une offre 100 % "fait maison" pour se démarquer et ravir la clientèle.



© Benoît et Sabrina PAVARD - CCEV

Adresse : 330, route de
Villentrois 36600 LYE

Tél. 02 54 41 04 98

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi, Jeudi, Vendredi,
Samedi : 7h - 13h / 15h - 19h

Mercredi : 7h - 13h

Dimanche : 7h - 12h30

La Chambre des Métiers est présente tous les mercredis

Rémy FAGUET, conseiller d'entreprise et chargé de développement économique de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre (CMA) est présent tous les mercredis sur le territoire pour vous accompagner dans vos démarches. Contactez-le vite !

Rémy FAGUET

Tél. 06 11 02 66 63

Email : economie.ccev@gmail.com

Christian HIRLAY, artiste sculpteur à Veuil et Vicq-sur-Nahon

Originaire de Valençay, Christian HIRLAY voue une passion au travail de l'acier.

Diplômé de l'Institut d'Arts Visuels d'Orléans, il a commencé sa carrière de sculpteur en façonnant d'abord le fil de fer pour créer des œuvres originales en 3 dimensions, faites de transparence et d'animation.

Depuis 2005, Christian HIRLAY s'est orienté vers des réalisations en acier. Dans ses ateliers de Veuil et de Vicq-sur-Nahon, le métal est d'abord découpé en fragments au gré de son inspiration puis l'artiste les assemble et les marie par soudure pour construire la sculpture imaginée. Une finition par ponçage et une patine naturelle de l'acier, qui lui donne tantôt des couleurs oxydées de rouille tantôt une certaine brillance, achèvent le travail de création.



Les pièces exposées, aussi diverses soient elles, témoignent de la fascination de Christian HIRLAY pour le cheval et le mouvement. L'artiste présente ses œuvres sur de grands salons et répond aux sollicitations d'une clientèle nationale et européenne. Aux 4 coins de la France, on peut découvrir ses réalisations souvent grandeur nature. L'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, le Haras National

Service Dév Éco
Jean-François CLO

Tél. 02 54 00 34 57
07 87 78 85 44

Email : economie.ccev@gmail.com



de Saint- Lô, la commune de Sainte-Lizaigne... quelques-uns des innombrables lieux où l'on peut admirer le talent de l'artiste. La dernière commande en date : une magnifique sculpture acier représentant Hooker Berry, trotteur français vainqueur cette année du Grand Prix d'Amérique et élevé dans notre département.

Vous souhaitez le contacter ?

Christian HIRLAY

Tél. 06 87 06 92 70

Email : hirlay.christian@wanadoo.fr



Osons la transition : un projet innovant !

En 2023, la Communauté de Communes Écueillé – Valençay s'est engagée dans le projet européen *LIFE_LET'sGO4Climate* appelé communément "Osons la transition". Son but ? Accélérer la transition énergétique du territoire en aidant les citoyens à faire émerger des actions de production d'énergie renouvelable et de sobriété énergétique.

Depuis son lancement officiel le 4 mars 2023, différentes initiatives ont déjà été proposées pour permettre à chacun de s'investir. Au démarrage, il y a eu la diffusion d'une enquête auprès des habitants pour collecter leur opinion et idées sur la transition énergétique. Par la suite, une réunion d'information en présence de la Région Centre-Val de Loire et de ses partenaires s'est déroulée à la salle des fêtes d'Écueillé.

Pour poursuivre la mobilisation des habitants et des acteurs locaux, une conférence était proposée le 14 septembre à Valençay en présence de :

- Éric MASSAY, agriculteur à Bouges-le-Château, qui a mis en avant sa propre prise de conscience face au changement climatique dans ses pratiques culturelles et les évolutions qu'il a mises en place sur son exploitation,
- Johan VANDENBORRE, chercheur au CNRS, a abordé le potentiel énergétique de l'hydrogène en évoquant son histoire, son évolution et son devenir,
- Raphaël MERCEY, animateur Centre-Val de Loire pour "Énergie partagée" a, quant à lui, présenté des collectifs citoyens porteurs de projets de photovoltaïque, de méthanisation et de chaleur renouvelable.

La soirée s'est clôturée par le spectacle "Le Cabaret des Métamorphoses" de la compagnie Spectabilis. Une belle réussite avec plus de 100 personnes présentes. Les échanges autour des enjeux de demain ont pu se faire avec humour et dans la bonne humeur !



© Conférence - spectacle du 14 septembre - CCEV



© Cie Spectabilis

Les Conversations Carbone... késako ?

Organisée en petit groupe, c'est une méthode d'accompagnement au changement qui permet le cheminement individuel vers un mode de vie plus sobre en carbone, c'est-à-dire moins émetteur en gaz à effets de serre. Les facilitateurs bénévoles qui seront recrutés seront formés afin d'animer des cycles de Conversations Carbone. Un cycle d'animation comprend 6 ateliers de 2 heures pour un groupe de 6 à 10 personnes. Le premier cycle débutera à partir de fin février 2024. Vous souhaitez participer ? Contactez-nous !

**Sarah
VANDENBORRE**

Tél. 02 54 00 32 38
Email : accueil@ccev.fr

Nos habitants s'investissent pour l'avenir...

Pour maintenir l'implication des habitants dans les questions énergétiques, un cycle de 4 ateliers a débuté le 3 octobre à Écueillé.

Lors du premier, 42 habitants se sont mobilisés dans l'objectif d'en savoir plus sur la démarche, les enjeux et les opportunités qui s'ouvraient à eux. Les personnes présentes ont travaillé par groupe et exposé leurs premières réflexions sur les solutions qu'elles souhaitent mettre en œuvre pour améliorer et faire évoluer notre consommation d'énergie.

Le deuxième atelier du 7 novembre a permis à chacun de se positionner sur la thématique de la "sobriété énergétique" ou de la "production d'énergie renouvelable". Des groupes de réflexion se sont formés pour définir les futures actions qu'ils envisagent de développer.

Le samedi 25 novembre, les participants sont allés visiter différents sites pour découvrir des exemples concrets d'actions qui contribuent à la transition énergétique et recueillir les témoignages d'habitants.

Enfin, le 5 décembre s'est déroulé le dernier atelier. Celui-ci était de nouveau dédié à un temps de réflexion collectif pour se projeter dans la mise en œuvre des actions. Des questions telles que : de quel accompagnement a-t-on besoin pour mettre en place telle ou telle action ? Quelles sont les prochaines étapes à prévoir pour parvenir à la réalisation de l'action ? etc. Chaque participant présent était libre de s'investir dans le groupe de son choix, en fonction de l'action qui le motivait et l'inspirait le plus.

Il s'agit là des premiers pas vers une véritable réalisation d'actions collectives. Un grand merci à toutes les personnes impliquées pour un territoire moins énergivore !



© Les participants lors du 1^{er} atelier du 3 octobre - Région Centre-Val de Loire

Si vous souhaitez obtenir les résultats du diagnostic, connaître les différents collectifs qui ont émergé lors des ateliers ou en rejoindre un en particulier, participer à un cycle de Conversation Carbone... Contactez-nous et retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.cc-ecueille-valencay.fr

**Sarah
VANDENBORRE**

Tél. 02 54 00 32 38

Email : accueil@ccev.fr

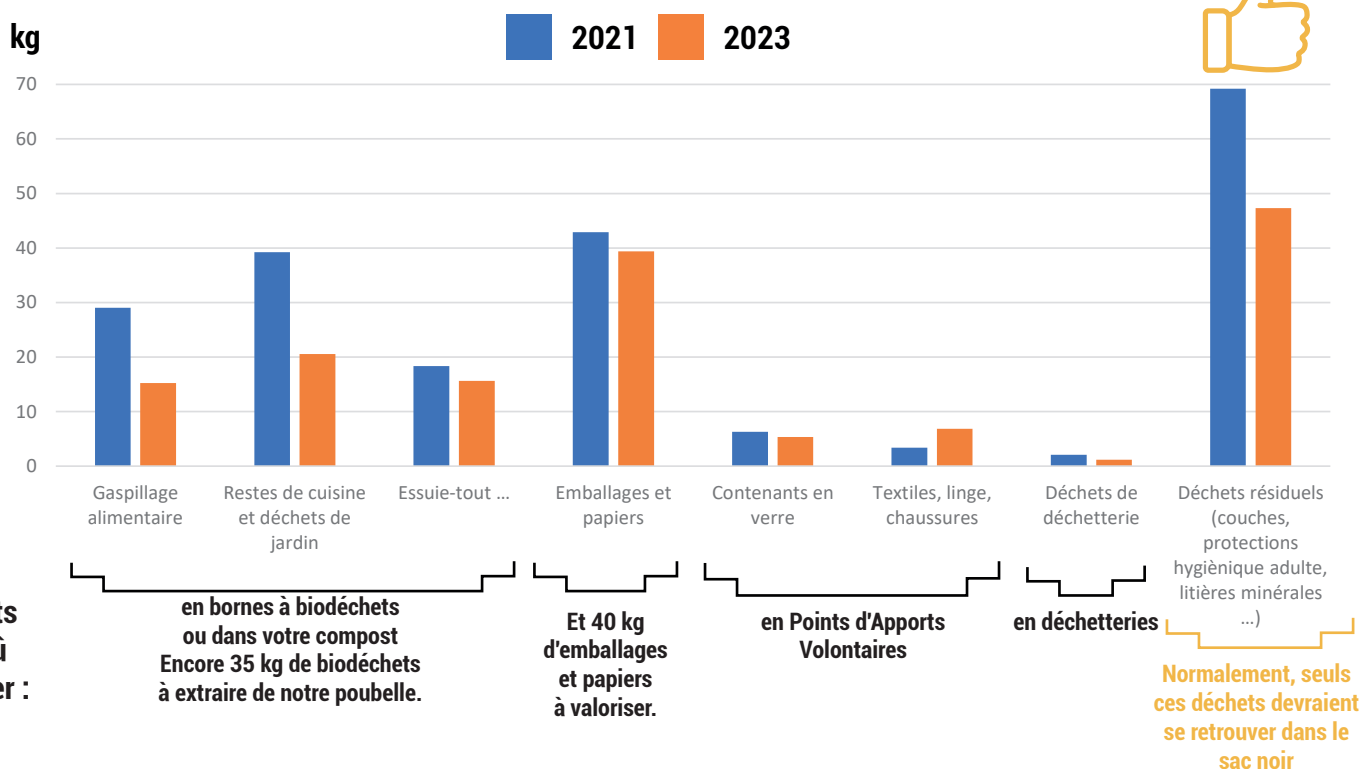
Qu'y a-t-il dans vos ordures ménagères résiduelles ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, de nombreux changements ont été effectués en ce qui concerne les consignes de tri. Grâce à vous, en 2 ans, nous avons réduit de 60 kg/habitant le poids de notre poubelle noire. Mais il reste du chemin à parcourir pour ne plus enfouir des déchets qui pourraient être valorisés.

C'est quoi les ordures ménagères résiduelles ?

Ce sont les déchets mis dans le sac noir et qui finiront enfouis dans un centre dédié.

Qu'est-ce qu'il y a dans nos sacs noirs ?



Bienvenue Othilie !

Othilie LABOURÉ a rejoint nos équipes en tant qu'Animatrice Prévention des Déchets depuis le 2 novembre. Sa mission est de vous accompagner dans la diminution, le tri et la revalorisation de vos déchets. Pour cela, Othilie organisera et animera des réunions et ateliers auprès de vous, habitants, mais aussi du public scolaire. Elle vous rappellera et précisera les consignes de tri et vous apportera des conseils pour diminuer vos déchets, réduire votre impact écologique et toutes les démarches possibles pour revaloriser vos déchets... Elle effectuera également des visites en porte à porte et répondra à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à la contacter !



Les idées reçues sur la méthanisation : Daniel RABIER nous répond...

© ABEV

La méthanisation permet-elle vraiment de réduire les Gaz à Effets de Serre (GES) ?

Il faut savoir que lorsqu'un méthaniseur est en fonctionnement, celui-ci effectue des retours de digestats liquides ou solides qui sont riches en éléments fertilisants. Ils viennent ensuite enrichir les sols des exploitations associées et permettent de réaliser des économies importantes sur les achats d'engrais minéraux. Cela entraîne une diminution très importante en GES car les engrais, dans leur fabrication et leur transport, en génèrent énormément.

À quelles odeurs doit-on s'attendre ?

Concernant les odeurs engendrées par le méthaniseur, les transports de fumier, lisier, lactosérum, se font par des moyens de transport clos et étanches aux fuites. Sur le site de Luçay-le-Mâle, les stockages de ces matières se feront dans des locaux sous traitement d'air par un biofiltre à base de copeaux de bois. Ainsi, aucune odeur ne se dégagera !

Nous avons vu beaucoup de camions circuler au printemps, qu'en sera-t-il en termes de transport routier ?

Le poste qui pourrait en effet engendrer certaines nuisances est celui du transport. Le transport d'approvisionnement journalier du site génèrera entre 6 et 8 allers/retours entre le méthaniseur et les différents fournisseurs d'intrants (biodéchets, lisiers, fumiers...).

La voie d'accès est la D22 vers la commune de Vicq-sur-Nahon ainsi que la commune de Luçay-le-Mâle via la D960. Deux autres voies sont utilisées : il s'agit de deux chemins ruraux qui seront renforcés pour pouvoir être utilisés aux périodes

d'ensilage et ainsi diminuer le flux sur la D22 et les deux communes évoquées.

Il y aura donc quatre possibilités pour livrer les ensilages au méthaniseur de la SAS ABEV. Nous aurons deux périodes avec un flux plus ou moins important de véhicules :

- au printemps pour 3 à 4 semaines entre Avril et Mai,
- à la fin de l'été ou début de l'automne pour 2 ou 3 semaines.



Ouvrirez-vous vos portes aux habitants ?

Bien sûr ! Quand nos installations seront opérationnelles, le site sera ouvert à la visite lors de nos portes ouvertes. Nous serons ravis d'accueillir les habitants et au-delà.

Enfin, où en est actuellement le projet ?

Le projet de méthaniseur à Luçay-le-Mâle sort de terre. Les travaux ont commencé en octobre 2022 et les premiers mètres cubes de gaz devraient être injectés à la fin du 2^{ème} trimestre 2024. Nous avons d'ores et déjà effectué les premiers stockages des déchets. À terme, les biodéchets des habitants de la CCEV seront également injectés dans le méthaniseur.

Pour toute information supplémentaire au sujet du méthaniseur de Luçay-le-Mâle, rendez-vous sur le site internet dédié :
www.abev-methanisation.fr

Destination Valençay Berry Val de Loire : une stratégie touristique en devenir

Afin de mieux coordonner les actions mises en œuvre sur le territoire en matière touristique, le Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry, qui regroupe 4 Communautés de Communes ("Chabris-Pays de Bazelle", "Châtillonnais-en-Berry", "Levroux-Boischaut-Champagne" et "Écueillé - Valençay"), avait réalisé en 2019, un schéma de développement touristique. Celui-ci soutenait la

valorisation d'une identité touristique commune et la mise en œuvre d'une ingénierie collective réunissant l'ensemble des acteurs locaux autour d'une même destination : **Valençay Berry-Val de Loire**.

À la suite de ce constat, les intercommunalités, compétentes en matière de promotion touristique, ont validé l'intérêt du développement et de la promotion de leur territoire touristique à une échelle dépassant leur périmètre.

Aujourd'hui, ce projet d'envergure se concrétise par le rapprochement des 4 Offices de Tourisme autour d'une cellule d'animation touristique portée par le Syndicat Mixte de Pays. Il s'agit pour les élus du territoire de parfaire l'offre et l'accueil touristiques

en travaillant de concert afin de soutenir une ambition de rayonnement régional, voire national.

Sont également invités aux côtés des élus, des professionnels du secteur afin de définir la stratégie touristique de demain pour l'ensemble de la destination.

Par la mise en place de cette nouvelle destination touristique, nous encourageons l'adhésion de l'ensemble des acteurs locaux au développement d'un travail commun avec pour objectif des re-

tombées socio-économiques sur notre territoire. Les trois ambitions partagées par tous sont la professionnalisation, la mise en commun d'outils et la mise en œuvre d'une politique touristique ambitieuse.



Caroline JARREAU

Tél. 02 54 40 67 87

Email : tourisme@paysvalencayenberry.fr

Une nouvelle direction au Château de Valençay

Après 12 années passées à la direction du Château de Valençay, **Sylvie GIROUX** a quitté ses fonctions en mai 2023.

Depuis début octobre, **Alexis ROUSSEAU-JOUHENNET** est désormais à la direction du Château de Valençay. Il fourmille d'ores et déjà d'idées et de projets pour cet établissement avec quelques priorités : ouvrir davantage le Château aux familles et aux enfants, développer un programme événementiel notamment autour des soirées aux chandelles et enfin, poursuivre les grands travaux de rénovation.

Nous lui souhaitons bon courage et la bienvenue à Valençay !

Horaires d'ouverture et programme sur : www.chateau-valencay.fr



© Alexis Rousseau-Jouhennet - Château de Valençay



2024

Une belle saison en 2023... en route vers 2024

Le Musée de l'Automobile a fermé ses portes le 5 novembre, après une très bonne saison 2023 et une belle exposition sur la thématique "**Les Populaires des années 1960/1970**". On note une hausse de la fréquentation de 21 % par rapport à 2022 soit un total de plus de 11 000 visiteurs sur l'ensemble de l'ouverture de la saison.

L'événement du 1^{er} mai proposé par l'AMAV (Association des Amis du Musée de l'Automobile) est toujours un véritable succès et a comptabilisé cette année, près de 650 visiteurs au sein du Musée. Rendez-vous le 1^{er} mai 2024 !

Une étude sur l'avenir du Musée a également été menée au cours du mois de juin 2023 pour nous aider à le faire évoluer. Les conclusions permettent de débiter un travail afin d'améliorer l'enveloppe extérieure et quelques éléments de la scénographie pour les années à venir.

Jérôme LEMAY

Tél. 02 54 00 07 74

Email : musee.auto@ccev.fr

THÈME : Les Sportives

OUVERTURE : Du 30 mars au 11 novembre

HORAIRES :

De 10h à 12h30 et de 14h à 18h
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
(juillet & août)

TARIFS * :

Plein tarif : 7 €

Tarif réduit : 6 €

Tarif jeune : 5 € (7 à 17 ans)

Tarif habitant CCEV : 4 €

** les tarifs avec nos partenaires (Château de Valençay, Vélorail, Train Touristique, etc.) ne sont pas connus à la date de rédaction de ce magazine.*

**Vous disposez d'un hébergement à la location
ou d'un restaurant sur le territoire ?**

**Vous souhaitez faire bénéficier à vos visiteurs d'un
tarif réduit d'entrée au sein du Musée ?**

Contactez-nous vite !



© - Pop Corn Ladies - CCEV

Éva DARDANT

Tél. 02 54 00 33 77

Email : culture@ccev.fr

Découvrez le programme culturel 2024 d'Arts en Communes

En 2024, une nouvelle programmation culturelle sera à découvrir sur l'ensemble du territoire. Le collectif Arts en Communes et les communes membres de la CCEV vous ont concocté un joli programme !

- L'association Lectures & Lecteurs basée sur la commune de Jeu-Maloches vous proposera du théâtre et de la musique les 25 avril, 9 mai, 13 juin, 20 septembre et 1^{er} décembre. Les lieux sont encore à définir.
- Le Relais des Pas Sages situé à Pellevoisin vous proposera trois temps forts : le 27 avril avec l'ouverture de la saison, les 28 et 29 juin avec Estivale Pas Sage et le 12 octobre pour la clôture de saison.
- La Communauté de Communes sera à nouveau partenaire du Festival de la Voix le 18 mai prochain à la Halle au Blé de Valençay. Les Médiathèques intercommunales organiseront également différents spectacles et animations tout au long de l'année.
- La commune de Valençay programmera un concert le 14 juin prochain.
- Caméléon Production vous invite à venir découvrir son spectacle "La Fine Équipe" à la Ferme Théâtre de Bellevue les 31 mai, 1^{er}, 2, 6, 7, 8, 13, 14 et 15 juin.
- Les Lyelliputiennes Édition 2024 se dérouleront le 6 juillet à Lye, avec comme toujours, des spectacles pour tous les publics.
- La commune de Veuil se pliera de nouveau en quatre pour vous proposer un spectacle de musique classique le 6 juillet prochain.

Et pour finir l'été en douceur :

- La commune de Langé vous concoctera le 30 août une soirée théâtre/concert aux petits oignons,
- L'association Les Ateliers du Nahon à Vicq-sur-Nahon proposera un concert le 1^{er} septembre,
- La commune de Luçay-le-Mâle terminera la saison avec un concert le 14 septembre.

La programmation n'est pas encore totalement finalisée, mais nous savons déjà que le Château fourmille d'idées ! Retrouvez bientôt le programme détaillé sur : www.artsencommunes.com

Venez découvrir la Gédéon-Rando en 2024



© CCEV

Venez découvrir la *Gédéon-Rando* !
Celle-ci se déroulera le 9 mai 2024.
Elle empruntera le Sentier Découverte Benjamin Rabier (GR de Pays) et vous proposera plusieurs distances : 14 km / 24 km / 35 km ou 45 km.
À vos chaussures !

www.valencay-tourisme.fr

Valençay : village étape de la route équestre d'Artagnan



La Route Européenne d'Artagnan est un des premiers itinéraires équestres européens à vocation sportive, culturelle et touristique.

Valençay en devient "Village étape", une belle opportunité pour le développement touristique local !

www.route-dartagnan.eu

Passage de la flamme olympique le 27 mai...



© Pxhere

Les Jeux Olympiques 2024 auront lieu en France... et quoi de mieux que l'Indre pour accueillir l'épreuve de Tir sportif !

À cette occasion, nous aurons la chance, le lundi 27 mai 2024, de voir passer la flamme olympique, et qui plus est, du Château de Valençay à la Halle au Blé !

www.paris2024.org/fr



CAF DE L'INDRE

193, avenue de La Châtre
36009 CHÂTEAUROUX

La CAF vous aide à financer votre BAFA

Vous souhaitez devenir animateur ou directeur ? La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous aide à financer votre BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou votre BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

L'objectif est de soutenir et de favoriser la formation des jeunes chargés d'encadrer, occasionnellement, des enfants et des adolescents, que ce soit en accueil périscolaire ou en centre de vacances et de loisirs. Le dispositif s'adresse à tous les résidents de l'Indre, qu'ils soient allocataires ou non de la CAF, et ayant au moins 16 ans au 1^{er} jour de la session pour le BAFA et 18 ans pour le BAFD.

• **BAFA** : Prépare à être animateur dans des accueils collectifs de mineurs (colonie de vacances, centres de loisirs, etc.)

LES AIDES AU NIVEAU NATIONAL : L'aide de la CAF peut être de 91,47 € ou 106,71 € pour les stages d'approfondissement* centrés sur la petite enfance. L'aide est ouverte à tous et sans condition de ressources. Elle est versée directement au stagiaire.

* pour les personnes en stage d'approfondissement ou de qualification, l'État peut également verser un complément de 200 € à l'organisme de formation

LES AIDES AU NIVEAU LOCAL : La CAF de l'Indre peut aussi octroyer une aide, selon le coût de la formation (dans la limite de 650 €) et sous conditions de ressources (quotient familial < 800 €). Elle est versée en une seule fois au bénéficiaire.

• **BAFD** : Prépare à exercer entre autres les fonctions suivantes : élaborer et mettre en œuvre avec l'équipe d'animation un projet pédagogique en cohérence avec un projet éducatif ; coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation...

LES AIDES AU NIVEAU LOCAL : La CAF de l'Indre peut octroyer une aide, selon le coût de la formation (dans la limite de 650 €) et sous conditions de ressources (quotient familial < 800 €).

POUR OBTENIR LES AIDES :

• TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE DE DEMANDE SUR WWW.CAF.FR >
ONGLET ALLOCATAIRES > MA CAF > VIE PERSONNELLE > BAFA/BAFD

• RETOURNEZ LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ À LA CAF DE L'INDRE DANS UN DÉLAI
DE 3 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION À LA SESSION D'APPROFONDISSEMENT
OU DE QUALIFICATION

Certaines
formations
seront proposées
localement.
Renseignez-vous
auprès de la CAF !

SERVICES À LA POPULATION



© Les jeunes participent à l'Atelier C Bien fait ! - CC

Une première édition réussie pour le rallye des 4èmes !

L'Accueil Jeunes Écueillé - Valençay et son animatrice Julie, organisaient le 5 octobre 2023, le **RALLYE DES 4^{ÈMES}** sur la commune de Villegouin. Lors de cette journée, les jeunes des classes de 4^{ème} des collèges de Valençay et Écueillé étaient réunis autour d'une dizaine d'ateliers visant à leur faire découvrir les acteurs locaux et les sensibiliser à différentes thématiques : addiction, tabac, alcool, harcèlement, consentement, prévention routière, fonctionnement de la CCEV... Ce temps a aussi permis aux enfants des deux collèges de se rencontrer et d'échanger tout au long de la journée.

Une première édition réussie qui a autant ravi les élèves, les structures partenaires, les professeurs et représentants des établissements scolaires. Un grand merci à la Commune de Villegouin ainsi qu'à toutes les personnes qui sont venues animer un atelier :

- Les Lyelliputiennes
- La Ligue de l'Enseignement
- Le Planning Familial
- La Mission Locale
- Le Relais des Pas Sages
- Le CPIE Brenne-Berry
- C bien fait !
- La Maison des Adolescents
- L'Espace Gâtines
- UFOLEP 36
- USEP 36

- La Communauté de Communes

Après un tel succès, Julie donne rendez-vous aux prochains 4^{èmes} dès l'année prochaine !

2024

(programme en cours de réalisation)

- **Vacances d'hiver** - du 26 février au 8 mars : Animations sur la Communauté de Communes
- **Vacances de printemps** - du 22 avril au 3 mai : Animations et séjour en partenariat avec l'Accueil Jeunes du Poinçonnet (POPA)
- **Vacances d'été** - du 8 juillet au 2 août : 2 semaines d'animations sur le territoire et un séjour

FERMETURE DE L'AJEV AU MOIS D'AOÛT

- **Septembre/octobre** : organisation de la 2^{ème} édition du Rallye des 4^{èmes}

- **Vacances d'automne** - du 21 octobre au 1^{er} novembre : Animations et séjour en partenariat avec le POPA

FERMETURE DE L'AJEV AUX VACANCES DE NOËL

Julie CHATEAU

Tél. 06 07 60 92 14

Email : ajevfol36@gmail.com

France Victimes : une équipe à votre écoute

France Victimes est une Association d'aide aux victimes agréée par le Ministère de la Justice. Elle travaille en partenariat avec les services judiciaires, de police, de gendarmerie, des avocats... C'est un service gratuit et confidentiel qui accompagne toutes les victimes au quotidien en présence de travailleurs sociaux, juristes et psychologues.

Si vous pensez être **victime, témoin** ou **proche d'une victime**, le réseau France Victimes est à votre disposition pour vous :

- Écouter : peu importe votre situation, ils sont présents pour vous écouter dans un espace de parole libre
- Informer : sur vos droits (dépôt de plainte, indemnisation...), comment les faire valoir ou encore les procédures que vous serez éventuellement amené à rencontrer
- Accompagner : vous aider à analyser vos besoins, vous parler des différentes prises en charge adaptées à votre situation
- Soutenir : l'association propose un soutien tout au long du parcours pour vous aider dans vos démarches : pénales, indemnitaires, psychologiques, sociales, restauratives...
- Orienter : le réseau peut vous mettre en relation avec des professionnels spécialisés (associations, avocats, services sociaux, médecins, thérapeutes...)



N° NATIONAL : 116 006

Tél. 02 54 07 33 72

Email : fv36@lerelais18.fr

www.lerelais18.fr

Des permanences sont aussi proposées à l'Espace Gâtines à Valençay (11, route de Faverolles)

Bilan France Services Valençay 2023

Sur le 1^{er} semestre 2023, l'Espace France Services à Valençay, piloté par la CCEV en partenariat avec la MSA, a accompagné 3 355 demandes d'utilisateurs habitant dans un large périmètre. Un développement et une fréquentation qui ne cessent de croître depuis l'ouverture de l'espace ! Près de la moitié de ces demandes a bénéficié d'un accompagnement individuel par l'équipe en place, la seconde partie profitant soit de l'accès libre-service à un ordinateur, soit de la permanence d'un organisme partenaire au sein de l'Espace Gâtines, soit d'un atelier organisé par France Services. Les thématiques abordées concernent prioritairement les impôts, la retraite, l'immatriculation des véhicules, Pôle Emploi et la CAF. Avec beaucoup de professionnalisme, les conseillers et conseillères accueillent, prennent en charge, orientent chaque visiteur pour répondre à ses attentes. Retrouvez France Services à :

Espace Gâtines

11, route de Faverolles à VALENÇAY

LUNDI : FERMÉ

MARDI : 9H – 12H / 13H30 – 17H

MERCREDI : 9H – 12H / 14H – 17H

JEUDI : 9H – 12H / 14H – 17H

VENDREDI : 9H – 12H / 13H30 – 16H

SAMEDI : 10H – 12H / 14H – 16H

Tél. 02 54 29 46 36

Email : [valencay](mailto:valencay@france-services.gouv.fr)

[@france-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)

Rur@linette

Itinérante

À PELLEVOISIN (PARKING DE LA SALLE DES FÊTES) LE 1^{ER} MERCREDI DU MOIS

ET LE 5^{ÈME} MERCREDI DU MOIS

Tél. 07 88 83 29 82

Email : [ruralinette](mailto:ruralinette@famillesrurales.org)

[@famillesrurales.org](https://famillesrurales.org)

France Services à Ecueillé - La Poste

24, avenue de la gare à ÉCUEILLE

MARDI : 9H – 12H / 14H – 17H30

MERCREDI : 9H – 12H / 14H – 17H30

JEUDI : 9H – 12H / 14H – 17H30

VENDREDI : 9H – 12H / 14H – 17H30

SAMEDI : 9H – 12H

Tél. 02 54 00 38 85

Email : [ecueille](mailto:ecueille@france-services.gouv.fr)

[@france-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)

Pour une meilleure connaissance de notre richesse naturelle locale...

La Communauté de Communes Écueillé – Valençay a lancé un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) à l'échelle de cinq communes membres. Un vaste travail en perspective d'identification et de valorisation compte tenu de la richesse du patrimoine naturel local.

Mais qu'est-ce que c'est, un Atlas de la Biodiversité Communale ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale, ou ABC, est un programme d'inventaire et de cartographie de la flore, de la faune et des milieux naturels. Si la CCEV compte 18 communes, elle a souhaité engager cette démarche, dans un premier temps, sur 5 communes situées au Nord-Est du territoire. En réalité, nous devrions donc parler d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale.

Les communes concernées sur le projet 2024-2026 :

- La Vernelle
- Fontguenand
- Valençay
- Veuil
- Vicq-sur-Nahon



© Grands Murins au Château de Valençay - Lauriane OLIVIER

Pourquoi réaliser un ABC ?

La démarche d'atlas de la biodiversité apporte aux communes une information naturaliste actualisée, détaillée et synthétique. Cet état de la connaissance constitue une aide à la décision pour les communes afin de préserver et valoriser leur ter-

ritoire en intégrant les enjeux de biodiversité aux politiques d'aménagement. Ce sont de véritables outils stratégiques pour l'aménagement et le développement du territoire.

Les objectifs sont multiples :

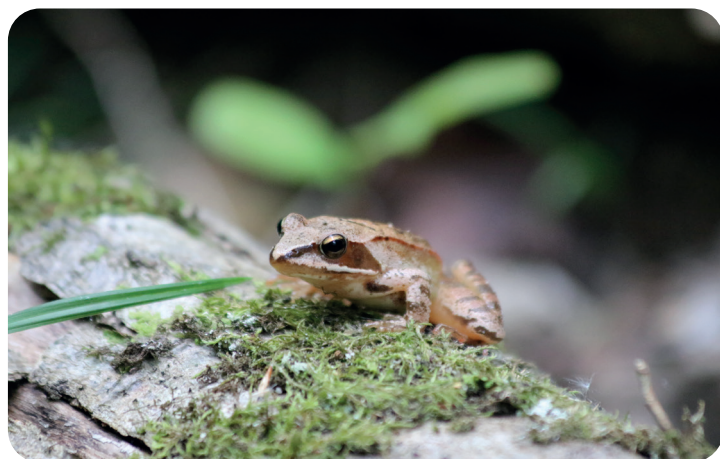
- connaître l'existant,
- conserver un territoire de qualité,
- sensibiliser le plus grand nombre à la richesse naturelle et à sa protection.

Sur ce dernier point, des animations et de la sensibilisation auprès du grand public sont en effet prévues, dans le but de le faire participer à cette démarche d'ampleur, à travers des sorties terrain naturalistes ou pédagogiques, et des événements dédiés.

ON COMPTE SUR VOUS !

Pour réaliser ce travail de recensement de la biodiversité, des équipes de scientifiques prennent part au projet. Mais notre environnement est l'affaire de tous et la participation citoyenne est essentielle pour recueillir une quantité de données suffisante. La CCEV souhaite vous associer aux inventaires. Ces ABC reposent donc sur des enquêtes participatives qui seront lancées prochainement.

Ainsi, chacun pourra contribuer selon ses compétences et ses envies et pointer ses observations d'animaux, de plantes.



© Grenouille agile - Lauriane OLIVIER

Les partenaires du projet



Office Français de la Biodiversité

Le 10 octobre 2023, la CCEV a signé avec cet établissement public de l'État, placé sous la tutelle des Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, une convention de subvention qui permet à la CCEV de bénéficier d'une subvention de 78 718€ représentant 80 % de la dépense.



Indre Nature

En sa qualité d'association départementale de protection de la nature et de l'environnement, Indre Nature était le partenaire naturel de cette opération pour la CCEV. C'est pourquoi les deux structures ont signé une convention de partenariat faisant de l'association la véritable cheville ouvrière de la démarche, grâce au travail de ses naturalistes professionnels mais aussi à l'intervention sur le terrain de ses nombreux bénévoles qui seront mis à contribution pour observer, compter, localiser, restituer, etc.

Au programme en 2024*

2 ateliers "initiation à la biodiversité des mares" :

- Rôle et fonctionnement de cet écosystème
- Qu'est-ce qu'une mare en bonne santé ?
- Comment la créer, l'entretenir ou la restaurer ?

2 ateliers "pelotes" de rapaces (collecte, dissection et étude, détermination des micromammifères)

3 sorties "chauves-souris" avec détecteur à ultrasons

5 sorties "Découverte nature"

2 animations sur les oiseaux des plaines

1 conférence sur les oiseaux migrateurs

1 exposition itinérante "M'avez-vous vu ?" qui présente les espèces remarquables susceptibles d'être observées et invite les habitants à restituer le fruit de leurs observations.

Et de nombreuses animations avec les élèves de nos écoles !

** Les dates et lieux seront communiqués ultérieurement.*

Projet soutenu par l'Office Français de la Biodiversité



ZOOM SUR....

les Ouvrages d'Art

Un ouvrage d'art est une construction de grande importance et de grande taille. Il appartient en général aux catégories suivantes :

- Ponts et tunnels ;
- Murs, tranchées couvertes, digues ;
- Quais et autres ouvrages portuaires.

Dans le cas de la Communauté de Communes et de sa compétence en matière de voirie communautaire, nous prenons en charge la réhabilitation de certains ouvrages d'art, et notamment certains ponts.

En 2023, la CCEV a procédé à la réhabilitation des ouvrages d'art de Luçay-le-Mâle (Vaugedin) et de Villentrois-Faverolles-en-Berry (Belles-Roches). Le Maître d'œuvre était le Cabinet MERLIN associé au bureau d'étude DB et l'entreprise retenue pour les travaux, la SEGEC.

La réception des deux ouvrages a été réalisée le 1^{er} juin 2023 avec l'ensemble des élus concernés des communes.

LUÇAY-LE-MÂLE VAUGEDIN

JANVIER :

- 12 : Démarrage des travaux avec protection du cours d'eau
- 19 : Forage et coulage des micropieux
- 26 : Terrassement des culées et test des micropieux

FÉVRIER :

- 2 : Dépose du tablier, nettoyage des maçonneries
- 8 : Pose des poutres et du tablier

MARS :

- 2 : Pose des garde-corps et mise en place de l'enrobé

Coût de l'ouvrage : 273 000 € TTC
Subventionné par l'État
et le Conseil Départemental de l'Indre



© Réception de travaux en présence des élus - CCEV

VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY BELLES-ROCHES

MARS :

- 9 : Démarrage des travaux avec protection du cours d'eau
- 17 : Terrassement des culées
- 24 : Dépose du tablier et coulage des culées
- 31 : Pose des poutres et du tablier

AVRIL :

- 21 : Mise en place du tablier

Coût de l'ouvrage : 247 000 € TTC
Subventionné par l'État
et le Conseil Départemental de l'Indre



© Réception de travaux en présence des élus - CCEV

Les élus et les agents
de la Communauté de Communes
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCUEILLÉ - VALENÇAY

23, avenue de la Résistance 36600 VALENÇAY / ☎ 02 54 00 32 38 / accueil@ccev.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Suivez aussi toutes nos actualités sur :
www.cc-ecueille-valencay.fr

